

Courtemelon, 31 janvier 2013

Communiqué de presse

SolAirEau : Rôles de la FRI / Mesures de formation continue / Mesure d'expérimentation de techniques innovantes

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le canton du Jura dans le cadre des articles 77a et 77b de la LAgr. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU.

Ce programme, d'une durée de 6 ans, a été élaboré par un groupe technique animé par la FRI et composé de membres de la Chambre Jurassienne d'Agriculture et de collaborateurs de services du canton. Dans sa mise en œuvre à venir, la FRI assurera une partie du suivi administratif et technique de SolAirEau.

Rôles de la FRI

Dans le programme SolAirEau, la Fondation Rurale Interjurassienne assure un rôle de "support technique". En effet, la FRI travaille sur des préoccupations administratives où elle met en place les supports d'inscription en ligne. Elle assure également l'animation du comité de pilotage. Enfin, la FRI est surtout présente pour répondre à l'ensemble des questions techniques des agriculteurs sur la bonne mise en œuvre des mesures. Ce service est indispensable pour assurer le plein succès du programme de protection des ressources naturelles SolAirEau.

Par ailleurs, la FRI est impliquée plus particulièrement dans 2 types de mesures qui concernent les agriculteurs :

- les mesures de formation continue
- les mesures d'expérimentation de techniques innovantes

Mesures de FORMATION CONTINUE

Le programme SolAirEau demande aux participants du programme de suivre deux demi-journées de formation tous les ans, chaque demi-journée dans un domaine différent (sol, air ou eau). Ces formations seront également ouvertes aux agriculteurs qui ne participent pas encore au programme SolAirEau. Cela peut les encourager à mettre en œuvre dans le futur des techniques qui ménagent les ressources naturelles.

<u>Description</u>: Afin de pérenniser les bonnes pratiques qui ménagent les ressources naturelles, il est indispensable d'accompagner les mesures techniques rémunérées par des contributions par de la formation continue. Cela doit permettre d'encourager les agriculteurs à persévérer dans la technique et limiter les échecs.

Ces sessions de formations organisées par la FRI prendront la forme de cours de formation continue, de visites d'essais terrains, de démonstrations en plein champs. La participation à un groupe d'intérêt sera également prise en compte comme participation à la formation.

Les thèmes que l'on peut aborder lors de ces demi-journées sont nombreux. Cela pourrait être par exemple :



Formation SOL

- bonnes conditions d'interventions dans les champs (humidité du sol, poids des machines...);
- méthode Terranimo :
- choix de ses pneumatiques et de la pression ;
- démonstration d'outils de travail du sol :
- visite des parcelles mises en place avec des techniques innovantes ;
- calcul du bilan humique ;
- etc.

Formation AIR

- bonnes conditions d'épandage des engrais de ferme :
- enfouissement des engrais ;
- démonstration d'outils d'épandage ;
- bilans énergétiques ;
- etc.

Formation EAU

- démonstration d'outils de désherbage mécanique en agriculture conventionnelle
- risques autour de l'usage de la pompe à traiter
- optimisation de l'efficacité des produits phytosanitaire
- conditions climatiques d'épandage
- etc

Le coût de ces formations est pris en charge à 50% par l'OFAG et à 50% par la FRI.

Les participants aux cours ne recevront pas de contributions. Une participation financière leur sera demandée : pour les abonnés aux prestations de la FRI cinq demi-journées de formation sont comprises et au-delà elles sont facturées CHF 30.— et pour les non abonnés, elles seront facturées à CHF 60.—.

Mesure d'expérimentation de TECHNIQUES INNOVANTES

La FRI a déjà pu tester diverses innovations durant la phase de montage du projet qui ont contribué au projet SolAirEau. Ces essais ont pu être réalisés dans le cadre du projet "Recherche de nouvelles solutions en matière de protection des sols et de semis direct" grâce à un soutien financier de la Fondation Sur la Croix (FSLC) de 2010 à 2012.

Ainsi, une des mesures proposée aux agriculteurs les encourage à essayer certaines de ces nouvelles techniques de culture qui protègent mieux le sol contre l'érosion et qui contribuent à l'amélioration de la qualité et la fertilité des sols. Malgré les 2 ans d'essais conduits avec l'appui de la FSLC, ces techniques novatrices ne sont pas encore au point, elles ne permettent pas encore d'assurer un rendement correct et sécurisé. En effet, la présence d'une autre espèce peut poser de nombreux problèmes : concurrence, mauvaises herbes, état sanitaire,... Nous sommes donc encore dans une phase d'expérimentation et cette mesure encourage les agriculteurs à tester. L'objectif d'adhésion est restreint et un suivi systématique des parcelles doit être assuré par un conseiller en production végétale de la FRI.

Différentes techniques sont utilisables pour correspondre à cette description.

- Technique innovante, culture associée : dans une même parcelle en terre ouverte on met en place 2 cultures à battre. L'objectif est d'avoir une couverture plus rapide du sol (lutte contre l'érosion et les mauvaises herbes), d'apporter de la diversité (notamment au niveau du système racinaire), ...
- Technique innovante, couvert associé : un couvert végétal est implanté dans la culture afin de protéger le sol contre l'érosion, d'enrichir le sol en matière organique et de maintenir la vie du sol.



Ces champs d'essais serviront de support de vulgarisation lors de visites et de cours de formation continue. Cela doit permettre à chacun des agriculteurs présents de s'interroger sur ces propres pratiques agricoles et ainsi progresser vers une meilleure gestion des ressources naturelles.

Contacts

Claude-Alain Baume, responsable du projet SolAirEau, FRI, T 032 420 74 62 Amélie Fiétier, conseillère en production végétale, FRI, T 032 420 74 81 Olivier Girardin, directeur FRI, T 032 420 74 22